



COVALTRI⁷¹
Nous collectons pour valoriser votre tri !

LES EMBALLAGES

COLLECTE ROBOTISÉE

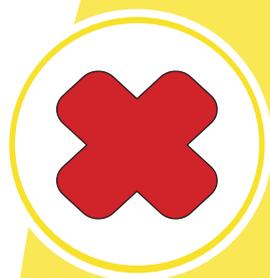


Définition : les emballages et les papiers non lavés mais entièrement vidés de leur contenu.



EMBALLAGES ACCEPTÉS

- ❖ Emballages en plastique : *bouteilles, flacons, bidons, tubes en plastique, sacs, sachets et films, pots, boîtes, barquettes et polystyrène* ;
- ❖ Emballages en métal : *conserves, aérosols, canettes, capsules de café, tubes, plaquettes de médicaments, gourdes, opercules et les sachets* ;
- ❖ Cartons et briques alimentaires : *petits cartons vides, barquettes alimentaires* ;
- ❖ Papiers : *tous les papiers de lecture et d'écriture.*



DÉCHETS INTERDITS

- ❖ Les résidus alimentaires : *restes de repas, produits périmés non consommés (les produits alimentaires peuvent être collectés en tant que bio-déchets)* ;
- ❖ Les produits utilisés et jetables non recyclables : *essuie-tout, coton, couches, etc... (bac gris)* ;
- ❖ Les appareils électroniques, les vêtements et les encombrants (déchèterie) ;
- ❖ Le plastique type tuyau d'arrosage, pot de fleur, etc... (déchèterie) ;
- ❖ Le verre (Points d'Apport Volontaire).



RÈGLEMENT

- ❖ Les bacs doivent être présentés avec la collerette côté rue ;
- ❖ Les déchets doivent être présentés en vrac (sans sac plastique) ;
- ❖ Aucun déchet ne doit dépasser du bac ;
- ❖ Pour gagner en volume, compactez vos déchets sans les imbriquer.



POURQUOI TRIER SES EMBALLAGES?

Sans le tri, le recyclage et la valorisation sont impossibles ! Grâce au tri des déchets recyclables, ils peuvent ensuite être transformés et réutilisés tout en économisant nos ressources naturelles.

Pour la protection de notre environnement le tri a un réel impact :

- ❖ Économiser les ressources naturelles,
- ❖ Limiter les dépenses énergétiques,
- ❖ Limiter les émissions de gaz à effet de serre.

FOIRE AUX QUESTIONS

Que deviennent mes emballages triés ?

Les emballages sont séparés, compactés pour être ensuite envoyés en filières de recyclage, puis réutilisés en matières premières. Par exemple, 250 canettes deviennent un cadre de vélo, les bouteilles en plastique peuvent être recyclées en fibre polaire, et les pots de yaourt en tuyaux d'arrosage.

Faut-il laver ses emballages avant de les jeter ?

NON, laver ses emballages est inutile. Il suffit simplement de les débarrasser au maximum de leur contenu. Ainsi ils ne saliront pas les autres emballages et cela évitera les problèmes d'hygiène et d'odeur dans le bac.

Quelles sont les raisons pour lesquelles mon bac n'est pas collecté ?

Mauvaise présentation (à l'envers, couvercle mal fermé), bac souillé, bac cassé.

Pour changer vos bacs, contactez Covaltri77 sur notre site internet (www.covaltri77.fr), à l'adresse [mel contact@covaltri77.fr](mailto:contact@covaltri77.fr) ou au 01.64.20.52.22. Un agent viendra réparer ou changer votre bac. Les casses dues à une usure normale seront entièrement prises en charge.

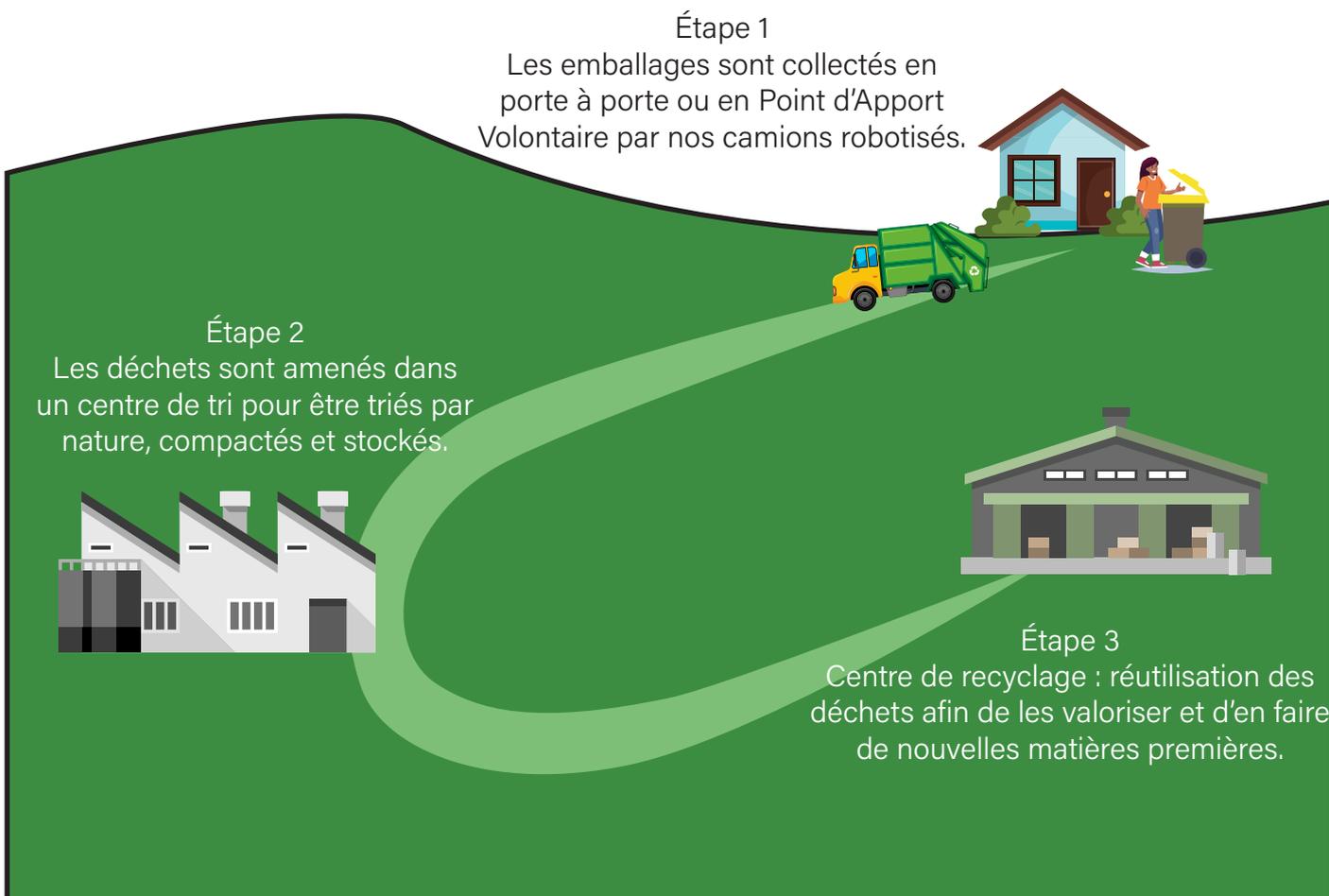
Que faire en cas de doute sur le tri ?

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site (www.covaltri77.fr), ainsi que sur celui du SMITOM (www.smitom-nord77.fr).

Application **Guide de Tri**, pour en finir avec les doutes liés au tri : grâce au moteur de recherche, l'application vous indique où votre objet ou emballage doit être jeté, selon votre lieu de résidence.



Application **Guide de Tri** disponible sur l'Apple Store et Google Play.



Covaltri77

24/26 rue des Margats - 77120 Coulommiers
01 64 20 52 22 - contact@covaltri77.fr - www.covaltri77.fr